

Bangladesh : aide de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): **Haug, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **86 (1977)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bangladesh: aide de la Croix-Rouge suisse

Professeur Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse

Depuis 1970, la Croix-Rouge suisse a fourni à la population du Bangladesh et aux réfugiés bengali en Inde une aide médicale et alimentaire de 24 millions de francs, dont le 50 % environ provenait de collectes, l'autre moitié représentant des contributions fédérales. Désireuses de montrer leurs activités au président de la Croix-Rouge suisse, le professeur Hans Haug, les Croix-Rouges du Bangladesh et de l'Inde, où notre Société a également apporté son aide à plusieurs reprises, l'ont invité pour une courte visite, en compagnie du chef du Service social et des secours de la Croix-Rouge suisse, M. Anton Wenger.

L'hôpital de la Sainte-Famille remis en automne 1971 par un ordre religieux américain à la Croix-Rouge nationale, alors «Croix-Rouge du Pakistan oriental» devenue aujourd'hui la Société de Croix-Rouge du Bangladesh.

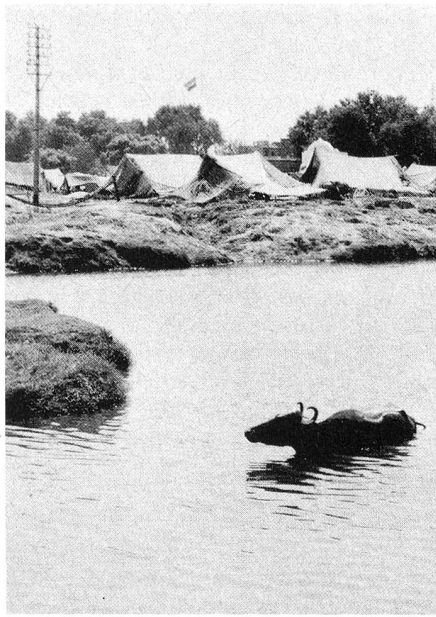
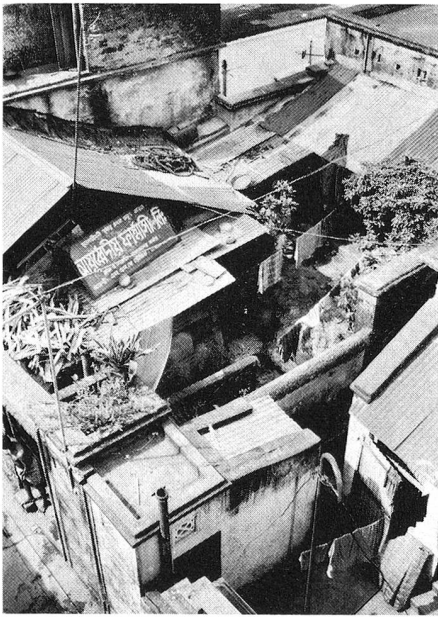
Photo A. Wenger



C'est ainsi, en effet que l'auteur de ces lignes et le chef du Service social et des secours de la Croix-Rouge suisse ont séjourné du 21 au 24 septembre 1976, à Dacca, où devait avoir lieu, le 22 septembre, l'ouverture officielle de la polyclinique qui dépendra de l'hôpital de la Sainte-Famille. Sa construction, qui répond à une urgente nécessité et dont le financement a été assuré par la Croix-Rouge suisse, s'insère dans une longue chaîne d'interventions de secours consécutives d'une part aux inondations catastrophiques qui ont frappé le Bangladesh d'abord en novembre 1970 et ensuite en été 1974, d'autre part, aux troubles internes et au conflit de 1971/1972. Les secours que la Croix-Rouge suisse a fournis pour ainsi dire sans interruption à la population bengali de 1971 à nos jours étaient destinés aux victimes de la guerre et des catastrophes qui se sont abattues sur l'ancien Pakistan oriental, devenu ensuite le Bangladesh, mais aussi aux dizaines de milliers de réfugiés qui s'étaient enfuis en Inde en 1971. Les interventions de la Croix-Rouge suisse ont consisté en des distributions de vivres, de vêtements, de tentes, de couvertures, de médicaments, en l'envoi sur les lieux d'équipes médicales, en une aide accordée à un atelier de fabrication de prothèses de Dacca qui produit actuellement 2000 appareils orthopédiques par an, enfin en un soutien apporté de manière ininterrompue à l'hôpital Croix-Rouge de la Sainte-Famille de Dacca. Toute cette activité d'entraide s'est déroulée en étroite collaboration avec les autorités et les Sociétés de Croix-Rouge du Bangladesh et de l'Inde, avec d'autres institutions caritatives suisses, ainsi qu'avec le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

L'hôpital de la Sainte-Famille a été remis en automne 1971 par un ordre religieux catholique américain à la Croix-Rouge nationale, alors «Croix-Rouge du Pakistan oriental», puis, après la naissance de l'Etat du Bangladesh, à la «Société de Croix-Rouge du Bangladesh» qui venait de se constituer. Depuis lors, la Croix-Rouge suisse aide cet établissement – qui dispose de 200 lits – en mettant notamment à sa disposition une équipe médicale composée de deux médecins, trois infirmières et un administrateur. Elle l'approvisionne en outre abondamment en médicaments et prend en charge les frais d'hospitalisation de patients indigents, en faveur desquels sont réservés 40 à 50 lits gratuits.

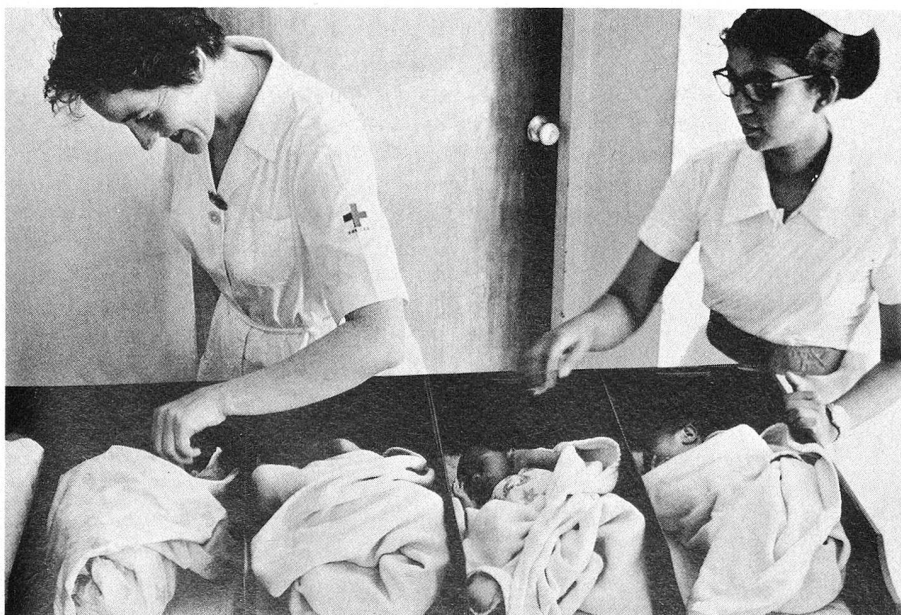
Une école d'infirmières, soutenue depuis quelques années par la Croix-Rouge britannique, est rattachée à l'hôpital; son programme comporte trois ans d'études, et 25 nouvelles infirmières diplômées en sortent chaque année. L'exploitation de cette école est d'autant plus précieuse que le Bangladesh ne compte actuellement que 700 infirmières diplômées actives. Il est réjouissant de relever que la Croix-Rouge du Bangladesh, sous la direction énergique de son président, l'ancien juge suprême du Pakistan oriental, B. A. Sid-



Partout dans le sous-continent indien, la misère reste grande. Au Bangladesh, la population augmente annuellement de 3 % environ, ce qui équivaut à quelque 2 millions de naissances. Le pays a en outre connu une série de catastrophes naturelles. Comment alors, dans de telles conditions, garantir à chacun assez de nourriture et des conditions de vie décentes? Photos A. Wenger



L'école d'infirmières rattachée à l'hôpital de la Sainte-Famille forme en moyenne 25 nouvelles infirmières par an. Soutenue par la Croix-Rouge britannique, cette école est d'autant plus précieuse que le pays ne compte encore que 700 infirmières diplômées actives. Photo M. Hofer



Deux infirmières – l'une suisse, l'autre bengali – au travail dans la section de maternité à l'hôpital de la Sainte-Famille. Aucun luxe, mais des conditions d'hygiène optimales. Pendant l'année 1975/1976, un cours complémentaire pour sages-femmes a été introduit avec l'appui de la Croix-Rouge suisse. Photo M. Hofer

diky, désire continuer de développer l'hôpital de la Sainte-Famille par ses propres forces. Une nouvelle aile réservée aux patients privés vient d'être achevée, et la construction de logements pour les infirmières et les médecins est en voie de réalisation ou de planification. Aujourd'hui déjà, cet hôpital de la Croix-Rouge est considéré comme le meilleur de Dacca et supérieur même à l'hôpital universitaire sur le plan de l'hygiène et de la qualité des soins et des traitements.

Mais tant l'hôpital Croix-Rouge de Dacca peut être comparé à une oasis reconfortante, autant sont angoissantes les impressions que reçoit un étranger ne faisant même qu'un court séjour au Bangladesh. Le visiteur est saisi par les effets de la surpopulation: 78 millions d'êtres humains vivent sur un territoire dont la superficie égale seulement trois fois et demie celle de

la Suisse. Le taux de population augmente chaque année de 1,5 à 2 millions; la planification familiale est considérée comme une tâche à accomplir; on est cependant loin encore de la voir se réaliser. 80 % au moins de la population est analphabète; les ressources du pays sont si limitées que le développement économique est fortement entravé par la nature elle-même. Ajoutons à cela que le Bangladesh est presque en permanence menacé par des cyclones et des inondations; la protection contre les effets de catastrophes et l'aide aux sinistrés représentent par conséquent pour le gouvernement et la Croix-Rouge des tâches importantes nécessitant de grands investissements en argent et en énergie.

Durant des années encore, le Bangladesh aura besoin d'une aide extérieure. Celle-ci continue certes d'être apportée dans une

grande mesure par des gouvernements, des institutions de l'ONU et des œuvres d'entraide privées de tout genre. Il convient d'espérer que la Suisse elle aussi saura, au cours des années à venir, se montrer généreuse à l'égard de ce peuple sympathique et reconnaissant et qu'elle l'aidera à faire face aux situations d'urgence et à poursuivre son développement.

La Croix-Rouge suisse agira judicieusement en continuant de faire confiance à sa Société sœur du Bangladesh et en lui accordant son soutien sur le plan médical et sanitaire notamment. Mais pour que notre aide soit efficace, il est nécessaire que nos efforts soient soutenus par nos autorités fédérales dont nous osons espérer qu'à l'avenir elles ne montreront pas moins de compréhension et de bienveillance que ces dernières années.

Discours prononcé par le professeur Haug à Dacca

«Je vous remercie, Monsieur le président, de m'avoir permis d'être présent aujourd'hui à l'inauguration officielle de la nouvelle polyclinique dépendant de l'hôpital de la Sainte-Famille. Je puis en fait vous assurer que je me suis réjoui de cette première visite à votre pays et que j'y ai placé de grands espoirs. Je remercie toutes les personnes présentes ici aujourd'hui de l'intérêt qu'elles portent au travail et aux progrès réalisés par cet hôpital.

«La création de la polyclinique a été rendue possible grâce à un legs de Mme Louise Hanel qui, ayant été fortement impressionnée par les horreurs de la guerre civile au Nigeria, légua par testament une partie de ses biens à la Croix-Rouge suisse. Elle désirait par là contribuer à l'allègement des souffrances humaines dans un pays déchiré par la guerre. A l'époque du décès de Mme Hanel, le Bangladesh, plus que tout autre pays, se trouvait au centre des préoccupations humaines. Aussi, l'exécuteur testamentaire de Mme Hanel et la Croix-Rouge suisse décidèrent-ils d'un commun accord que les dernières volontés de la défunte ne sauraient être mieux respectées que par l'affectation du legs à la création d'une polyclinique dépendant de l'hôpital de la Sainte-Famille, dont le besoin s'imposait toujours davantage.

«La Croix-Rouge suisse devait, dans la suite, également utiliser les dons récoltés en faveur de la population bengali nécessiteuse, si durement touchée par une suite de catastrophes

nationales. Ainsi, plusieurs donateurs anonymes s'associèrent aux volontés de Mme Hanel pour permettre la réalisation de cette polyclinique.

«Ce bâtiment ne marque nullement le début ou la fin d'une collaboration sincère entre les Croix-Rouges de Suisse et du Bangladesh. Je pense être en droit de dire que la Suisse s'est associée de très près au sort du Bangladesh. Il est difficile d'imaginer une plus grande solidarité que celle éprouvée par la population de Suisse envers les souffrances du peuple bengali suscitées par la guerre et l'exil. La présence de la Croix-Rouge suisse au Bangladesh a en fait été permanente depuis le cyclone dévastateur qui s'abattit sur le delta du Gange le 12 novembre 1970. Depuis, nous apprécions votre grande hospitalité et partageons vos soucis. Nous avons appris à nous connaître et à nous estimer. Un nombre toujours plus grand de personnes de la Croix-Rouge suisse ont le privilège d'emporter chez elles en souvenir le plus beau des cadeaux: votre amitié.

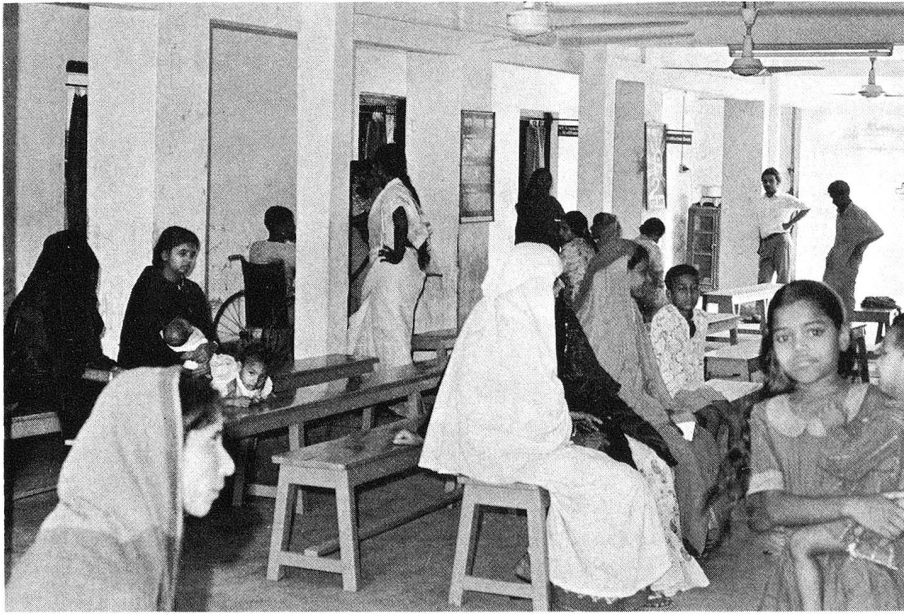
«Il est vrai que notre Croix-Rouge suisse n'aurait pu, pendant tout ce temps, venir en aide à la Croix-Rouge du Bangladesh et, par là même, à l'hôpital de la Sainte-Famille, sans l'appui permanent et généreux de nos autorités. Nous remercions le Gouvernement suisse de son aide, de sa compréhension et de ses nombreux encouragements.

«Il serait injuste de terminer cette allocution sans mentionner le travail quoti-

dien des femmes et des hommes engagés par l'hôpital et qui, en fin de compte, sont responsables des activités remarquables et du renom de l'hôpital de la Sainte-Famille dans votre pays. La Croix-Rouge suisse remercie ici les médecins, les infirmières, l'école d'infirmières et le personnel technique et administratif de tout ce qu'ils font, jour et nuit et sans relâche, avec un sens du devoir admirable. Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe suisse qui travaillent ici depuis plusieurs années dans un esprit de réelle collaboration et de solidarité avec le personnel bengali. J'aimerais enfin remercier la direction de l'hôpital ainsi que son directeur.

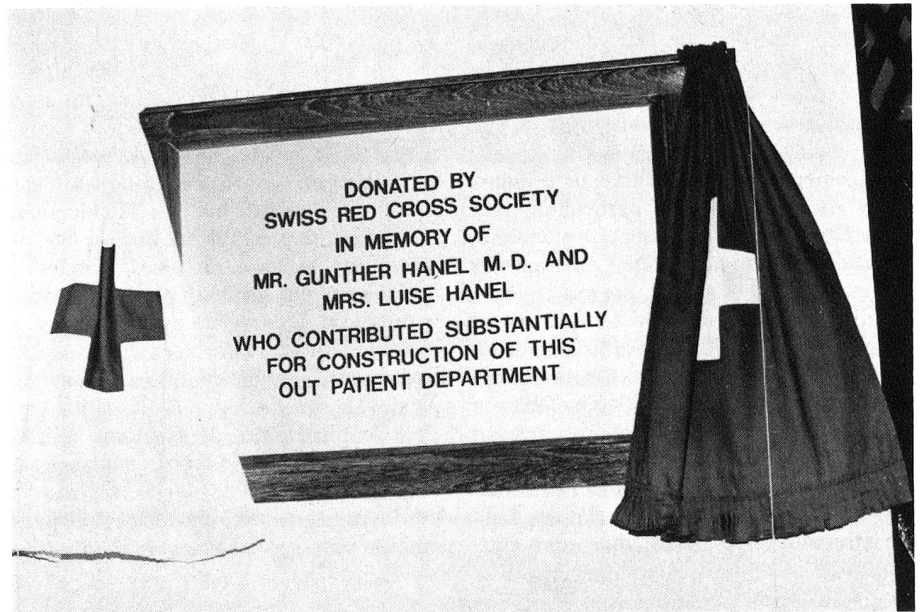
«Monsieur le président, j'ai maintenant le plaisir de remettre cette polyclinique à l'hôpital de la Sainte-Famille afin qu'elle puisse se mettre au service des malades et contribuer, quoique modestement, à la santé publique du Bangladesh. Nous espérons qu'un grand nombre de personnes pourront bénéficier de ses services, et que l'hôpital de la Sainte-Famille restera toujours à même de favoriser l'amélioration de la santé d'une partie de la population bengali. Il est, en effet, prévu d'ouvrir l'accès de la polyclinique aux personnes nécessiteuses, en réservant, comme c'est déjà le cas à l'hôpital de la Sainte-Famille, 40 à 50 lits gratuits pour les pauvres. Car c'est en premier lieu vers ces personnes que se tourne le mouvement de la Croix-Rouge.»

Dacca, le 22 septembre 1976. ■



L'ancien dispensaire, maintenant remplacé par la polyclinique, officiellement inaugurée le 22 septembre dernier à Dacca, par le président de la Croix-Rouge du Bangladesh, M. B. A. Siddiky, et le président de la Croix-Rouge suisse, le professeur H. Haug.

Photo M. Hofer



Plaque commémorative posée en souvenir de la famille Hanel dont le legs généreux a permis la construction de la nouvelle polyclinique.

Photos CR Bangladesh



Le juge B. A. Siddiky présente au président de la CRS le plan de préparation en cas de catastrophe.